SOCIÉTÉ DU JARDIN

N° 176 — CXXXme Année | Un numéro : 5 centimes | Lundi 29 Juillet 1895

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

Bulletin météorologique — JUILLET

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempr. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
27	23.6	15.4	29.2	718.9		var.	calme	clair
28	22.4	14,2	28.5	715.9	3,9	»	faibl.	brum.

Du 28. Pluie intermittente à partir de 7 h. du soir. Orage lointain à l'E. vers 9 h.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6

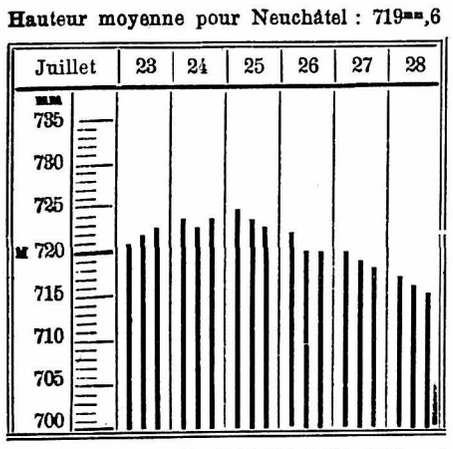

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

26	21.7	18.6	28.0	669.3		var.	faibl.	clair

Alpes visibles à travers la brume.

7 heures du matin.

	Altitude.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
27 juillet	1128	17.9	668.3	S.-O.	Nuag.

NIVEAU DU LAC :

Du 28 juillet (7 h. du m.) : 429 m. 590
Du 29 » 429 m. 580

Température du lac (7 h. du matin) : 21°.

Extrait de la Feuille officielle

— A la date du 4 mai 1895, il a été délivré par l'inspecteur du bétail de la circonscription de Saint-Blaise un certificat de santé pour une vache rouge fauve et blanche, âgée de 2 ans 10 mois, appartenant au citoyen Henri Cuanillon, domicilié à Saint-Blaise. Ce certificat, série VII, n° 23,545, étant égaré, est déclaré nul par le présent avis.

— A la date du 22 juin 1895, il a été délivré par l'inspecteur du bétail de la circonscription du Pâquier un certificat de santé pour 2 moutons, manteau noir. Ce certificat, qui portait le n° 19,786, étant égaré, est déclaré nul par le présent avis.

PUBLICATIONS SCOLAIRES

Neuchâtel. — Institutrice de la 3me classe mixte du collège primaire de Serrières. Traitement : 1200 fr. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 20 août. L'examen de concours sera fixé ultérieurement. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 9 août, au président de la Commission scolaire et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.

Neuchâtel. — Institutrice d'une 6me classe préparatoire de garçons. Traitement : 1200 francs. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 20 août. L'examen de concours sera fixé ultérieurement. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 9 août, au président de la Commission scolaire et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.

Fleurier. — Maître de gymnastique. Obligations : 14 heures de leçons par semaine, au minimum. Traitement : 70 fr. l'heure. Examen de concours : le lundi 19 août, à 2 heures. Entrée en fonctions : le 26 août. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 17 août, au président de la Commission scolaire et en aviser le secrétariat du département de l'Instruction publique.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

VENTE DE BOIS DE SERVICE

La Commune de Neuchâtel met en vente, par voie de soumission et aux conditions habituelles de ses enchères, les bois suivants, situés sur le chemin longeant le bas de ses forêts de **Champ-du-Moulin** :

73 billons et pièces charpente (nos 1 à 73), cubant m3 23,56.

3 tas perches de 6 mètres, 1er choix (nos 38 à 40), cubant 6 stères chacun.

2 tas perches de 8 mètres, 1er choix (nos 37 et 41), cubant 8 stères chacun.

Les soumissions devront être envoyées à la Direction des Finances, pour le 5 août, à midi.

Pour visiter les bois, s'adresser au garde-forestier, Alfred Glauser, à Champ-du-Moulin. 6808

COMMUNE DE NEUCHATEL

La Commune de Neuchâtel met au concours les travaux suivants, relatifs à la construction d'un bâtiment pour ateliers dessus le hangar des pompes à l'Ecluse, savoir : les travaux de **maçonnerie, charpenterie, couverture, ferblanterie, menuiserie, gypserie et peinture, serrurerie et vitrerie.**

Les entrepreneurs disposés à entreprendre ces travaux peuvent prendre connaissance des plans et conditions au bureau de **M. Ernest Meystre, architecte, rue de l'Hôpital, n° 21.**

Les soumissions cachetées devront être déposées au bureau des travaux publics jusqu'au samedi 3 août, à midi ; elles porteront la mention suivante : « Soumission pour un bâtiment à l'usage d'ateliers à l'Ecluse. »

Neuchâtel, le 25 juillet 1895. 6793

Direction des Travaux publics.

IMMEUBLES A VENDRE

Office des Faillites de Neuchâtel

Vente aux enchères publiques

après succession répudiée

Lundi 2 septembre 1895, dès 8 h. du soir, à la maison de Commune de Cornaux, pour sortir d'indivision, le citoyen **Jean-Frédéric Pfisterer**, à Neuchâtel, et l'administration de la succession répudiée de **Marguerite-Henriette Pfisterer**, en son vivant domiciliée à Cornaux, exposeront en vente, par enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, les immeubles suivants :

Cadastre de Cornaux.

Article 1423. Pl. fo 6, no 58. **A Cornaux,** jardin de 69 mètres.

Article 1424. Pl. fo 6, nos 61 à 63. **A Cornaux,** bâtiment et place de 73 mètres.

Article 1660. Pl. fo 6, no 60. **A Cornaux,** logement de 30 mètres.

De cet immeuble, la cave, l'étage et le galetas seulement.

Article 95. Pl. fo 6, no 59. **A Cornaux,** logement de 83 mètres.

De cet immeuble, l'étage et le galetas seulement.

Article 953. Pl. fo 6, no 68. **A Cornaux,** place de 95 mètres.

De cet immeuble, le tiers seulement.

Pour tous renseignements et pour prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser à l'étude du notaire J.-F. Thorens, à Saint-Blaise.

Un exemplaire des conditions de vente est déposé à l'Office des faillites de Neuchâtel (Hôtel communal).

Donné pour être inséré dans les numéros des 29 juillet, 17 et 31 août 1895 de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

Neuchâtel, le 27 juillet 1895.

6852 *Office des Faillites :*
Le Préposé, Ch.-Eug. TISSOT.

Office des Poursuites de St-Blaise

Vente aux enchères publiques

APRÈS POURSUITES

Publication de vente d'immeubles

Le samedi 31 août 1895, dès 3 h. après midi, à l'Hôtel communal, à Saint-Blaise, salle de la Justice de Paix, il sera procédé à la vente, par voie d'enchères publiques, de l'immeuble ci-après désigné, appartenant à **Lach-Mœschler, Anna-Maria,** femme de **Jean,** au Port d'Hauterive :

Cadastre d'Hauterive.

Article 537. Plan folio 24, no 7. **Les Rouges-Terres,** terrains vagues de 1346m. Limites : Nord, la route cantonale ; Est, 536 ; Sud, le lac ; Ouest, 24.

Provient de la rive du lac et des grèves du lac.

Sur cet immeuble existent diverses constructions : bâtiments, dépendances, etc.

Les conditions de vente sont déposées au bureau de l'Office des poursuites, à la disposition de qui de droit.

La vente aura lieu conformément aux articles 133 à 143 de la Loi fédérale sur la poursuite.

Sommation est faite aux créanciers hypothécaires et à tous autres intéressés de produire à l'Office, dans le délai de vingt jours dès la première publication du présent avis, leurs droits sur l'immeuble, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais.

Donné pour trois insertions dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

Saint-Blaise, le 27 juillet 1895.

L'Office des poursuites :
6861 Le Préposé, E. BERGER.

ANNONCES DE VENTE

A remettre, pour cause de départ, un magasin d'épicerie, mercerie, vins et liqueurs. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 6839

Emprunt à lots Bevilaqua la Masa, autorisé par la loi dans toute la Suisse. Prochain tirage : le **1er septembre 1895.** Lot principal

fr. 20,000. — Lires.

Les lots qui ne sont pas sortis à ce tirage seront rachetés selon désir. Les lots sont expédiés contre remboursement de **7 fr.** Les listes de tirage à 20 c.

(H. 1533 Lz.) **L. Winiger, Lucerne.**

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL

G. Lanson. — *Hommes et livres,* 3 fr. 50.

E. Erckmann. — *Alsaciens et Vosgiens d'autrefois,* 3 fr.

P. Boilley. — *Les trois socialismes : anarchisme, collectivisme, réformisme,* 3 fr. 50.

Louis Coulon, *1804-1894,* notice biographique, par **L. Favre,** prof., 75 cent.

BONDELLES

Arrivage tous les jours.

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8 5836a

Tous les jours de marché on trouvera, en face de la boulangerie Schneiter,

de belles poules grasses

tuées et plumées, et de **belles poussines.**

6753 *Se recommande,* **LIERTHI.**

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE

Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison **JEANJAQUET & Cie.** *Fondée en 1833.*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

A VENDRE bon marché

par suite **d'achèvement** des **travaux,** le tout ou partie de 1740m rails de **chemin de fer Decauville,** presque neufs, 21 **wagonnets à bascule,** en acier 1/2 cbm., 4 **aiguilles,** 5 **plaques tournantes,** 10 **jeux de roues** avec coussinets, 1 **forge portative,** 1 **cric,** 1 **moufle,** 1 **machine à percer,** l'outillage.

Offres sous chiffre J. 3416 Z. à **Haasenstein & Vogler, Zurich.**

LOUIS KURZ

5, Rue Saint-Honoré, 5, NEUCHATEL

MAGASIN DE

PIANOS, HARMONIUMS

ET AUTRES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

BOIS, CUIVRE, etc.

Grand choix de **pianos** des fabriques Bechstein, Bord, Nagel, Pfaffe, Schiedmayer, C. Rordorf, Huni & Rordorf, succrs de Trost (seul représentant), etc., etc.

Dépôt d'**harmoniums** de la fabrique Schiedmayer, à Stuttgart.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE

Pianos d'occasion.

Superbe collection de Violons et Violoncelles anciens.

Cordes harmoniques.

FOURNITURES — RÉPARATIONS

MUSIQUE 4611

sur commande, à prix réduit.

Pour cause de transformation d'encavage, à vendre deux pressoirs complets, en parfait état. — S'adresser à M. Alfred Sydler, à Auvernier. 6632

A vendre

faute d'emploi et pour la moitié du prix coûtant : une **belle grande malle de voyage,** à double compartiment, avec trois fermetures nikelées et courroies en cuir. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler qui indiquera. 6845c

A LA HALLE AUX TISSUS

CORSETS — CORSETS — TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

Le plus grand choix de **CORSAGES-BLOUSES,** toujours en magasin environ de 200 à 300, **nouveaux modèles ; BLOUSES Tenis, BLOUSES Batiste, BLOUSES Crepon, BLOUSES Levantine,** dep. **2.90, 3.30, 3.80, 4.80, 5.50, 6.50, 7.50.**

Jupons de Robes assortissant avec chaque **Blouse** Le costume complet, de **8, 10, 12.**

BLOUSES DEUIL et MI-DEUIL

Chemisettes pour dames haute nouveauté, avec manches, nuances ravissantes.

COSTUMES DE BAINS

en flanelle très solide, **3.—, 3.50, 4.—, 4.50, 5.—**

Tabliers-robe à manches, pour enfants, en jolie et forte indienne, garniture dentelle, longr 50 cm., fr. **1.50 ;** longueur 57 cm., fr. **1.70 ;** longueur **67** cm., fr. **2.20.**

Jupons de dessous la robe, **2.50, 3.50, 4.—, 4.50.**

Grand rabais sur les MANTES, MANTILLES, JAQUETTES de la saison 6702

A LA HALLE AUX TISSUS

NEUCHATEL — CHEZ — NEUCHATEL

A. SCHMID - LINIGER

provisoirement

16, Rue du Temple-Neuf, 16

(Près du Bureau de la *FEUILLE D'AVIS*)

CHOIX IMMENSE DE BANDAGES HERNIAIRES

de sa propre fabrication

garantis, pour **tout âge** et pour **toutes les infirmités.**

Grand assortiment de Coussins en caoutchouc **pour malades ; Coussins** en soie et étoffe, **pour voyages ;** Vessies à glace ; Cruches à eau chaude ; Bas et Bandes élastiques, **pour varices ;** Bandes en flanelle et en élastique, de différentes largeurs ; **Magnifiques Ceintures-ventrières** pour grossesse ; **Bretelles américaines** et **Martingales, pour se tenir droit ;** Poires et Seringues dans toutes les formes ; Capsules pour cannes et béquilles ; Sondes ; Pulvérisateurs et Appareils à inhalation ; Thermomètres et Instruments de chirurgie.

Assortiment complet de toutes les dimensions de **TUYAUX** en caoutchouc anglais, **garantis solides.**

Plus de 50 modèles d'Irrigateurs et Clyso-pompes depuis le tout bon marché au plus fin.

Beau choix de **TOILES IMPERMÉABLES** pour lits.

FEUTRES pour couchettes.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Tous les articles sur commande, ainsi que les réparations, seront exécutés promptement et soigneusement.

La plus ancienne maison du canton, fondée en 1871. 6862

FIN DE SAISON - GRANDE VENTE AU RABAIS

Pour faire de la place aux articles d'hiver en route, mise en vente de tous les articles d'été restant en magasin, **aux prix de l'inventaire.**

UN LOT DE **Cotonne** 100 cm., bon teint, —.45 et —.55 mètre. le

Etamine à jour blanche et crème, depuis —.35 à 1.25 le mètre.

QUELQUES CENTS
COUPONS POUR TAILLES-BLOUSES
(2 1/2 à 3 1/2 mètres)

en Mousseline laine, Crêpons, Satinette et Indienne, depuis **fr. 1.—**

100 pièces de **Tissus pour robes claires** avec un rabais de **10 à 50 %, POUR FAIRE PLACE.**

1 lot de **Jupons blancs** à **1.25**

200 CORSETS qualité supérieure, sont soldés en-dessous du prix de facture.

Linge éponge qual. sup., —.75; extra, —.95. | **Linge éponge** 165 cm., le mètre, 2.90 et 3.25.

Gobelins 130 cm., le mètre . . . 1.65 (val. 2.50).

Rideaux guipure, dep. 10.— à 1.35.
Grands rideaux dep. —.75 à 1.95.

Cretonnes pour meubles, crêpe, double face, etc.; le mèt., à —.35 jusq. 2.45.

Tapis de lits blancs, depuis 2.25 à 10.80. || **Tapis de tables** de —.80 à 32.—. || **Milieux de salons** riche choix.

Aux Grands Magasins

A LA VILLE DE NEUCHATEL

24, RUE DU TEMPLE-NEUF, 24 6659

Zacherlin

Résultats foudroyants !

TUE n'importe

SANS RIVAL contre les punaises, puces, teignes, insectes des cuisines, parasites des animaux domestiques, etc, quels insectes — mieux qu'aucune autre préparation. — Sa vogue dans le monde entier est due à cette qualité unique. (H. 4445 X.)

Signes particuliers : 1° **le flacon cacheté ; 2° le nom de ZACHERL.**

En vente chez les dépositaires :

Neuchâtel : A. Dardel ; **Boudry :** G. Hubschmid ; **Saint-Blaise :** pharm. H. Zintgraff ; **Saint-Imier :** Jean Æschlimann ; **Sonvillier :** Gust. Marchand. — **A Bienne :** il y a des dépôts partout où sont placées des affiches du *Zacherlin.*

IVROGNERIE — TROIS GUÉRISONS

Nous avons obtenu la guérison radicale de la personne en question par l'emploi de vos remèdes contre l'ivrognerie, et en agissant tout à fait à l'insu du patient. Quoique celui-ci boive encore de temps en temps un verre de vin, il a perdu complétement le penchant excessif pour la boisson et ne s'enivre plus jamais. Je suis très heureux de pouvoir certifier la vérité de cette brillante cure et je le fais d'autant plus volontiers, qu'il y a encore des personnes qui doutent de l'efficacité de vos remèdes contre l'ivrognerie. Wydi, sur Frutigen, canton de Berne, le 13 juin 1894. Adolphe PIEREN.

C'est avec plaisir que je viens, par la présente, vous faire part de la guérison complète de notre patient, grâce à l'emploi de vos remèdes contre l'ivrognerie, remèdes si faciles à appliquer en même temps qu'inoffensifs. Le malade a été traité à son insu. Je puis donc recommander vos remèdes en toute confiance, car j'ai acquis la certitude de leur efficacité par ma propre expérience et je souhaite vivement qu'un grand nombre d'autres personnes en puissent éprouver aussi les effets salutaires. Zurich III, Josephstrasse, 39, le 27 juillet 1894. Mme SCHNYDER.

Vos remèdes contre l'ivrognerie ont radicalement guéri le patient de son penchant à l'ivrognerie, dont il ne reste aucune trace. La personne en question est maintenant capable de remplir les charges qui lui incombent avec toute l'exactitude, ce qui lui était impossible auparavant pendant qu'elle était adonnée à la boisson. Je constate donc avec plaisir l'efficacité de vos remèdes, en même temps que je dois reconnaître qu'ils n'ont aucun effet nuisible sur l'organisme. Les résultats sont également assurés en appliquant les remèdes avec ou sans le consentement du malade, car le traitement ne le dérange en aucune façon. Weissenbach s. St-Antoni (Fribourg), le 16 septembre 1894. Jacques WÆBER, meunier.

S'adresser à la **POLICLINIQUE PRIVÉE, à Glaris.** 289

Garantie contre la gelée : dix ans. **TUILE D'ALTKIRCH** Vente en 1894 : 22 millions de tuiles.

La meilleure et la plus ancienne tuile à emboîtement

Les tuiles à emboîtement fabriquées dans les usines d'Altkirch se distinguent entre toutes par leur **légèreté**, leur **grande solidité** et leur **résistance à la gelée** qui est démontrée **par 60 années d'expérience** sous les climats les plus rigoureux (Alpes, Tyrol, Forêt-Noire, Jura, Vosges, etc.). Une couverture faite en **tuiles d'Altkirch** n'exige aucun entretien et est assurée d'une durée indéfinie. C'est la couverture le meilleur marché.

GILARDONI FRÈRES — ALTKIRCH (ALSACE)

Inventeurs des tuiles à emboîtement.

Nombreuses références. — Renseignements aux dépôts :

A **Neuchâtel,** chez M. HŒNICKE, Trésor 5. — Téléphone.
A **Boudry,** » A. QUARTIER, maitre-couvreur.
A **St-Blaise,** » Ch. NYDEGGER, » 3067

ALCOOL DE MENTHE FAUL

préparé par la **Pharmacie des Pâquis**

12, RUE DES PAQUIS, 12, à GENEVE

G. FAUL, *pharmacien-chimiste,* lauréat du Grand Prix d'Honneur de Paris. Médaillé à Paris, en 1887, pour la valeur et la supériorité de ses produits.

Prix : Un franc le flacon

Ce produit, d'exquise qualité, se recommande par son prix modéré, qui le met à la portée de toutes les bourses ; en effet, les flacons d'Alcool de Menthe Faul contiennent le **30 0/0** environ de plus que les autres marques qui se vendent 1.50 et 2 fr. Souverain contre les indigestions, maux de cœur, migraines, et pour l'hygiène de la bouche et des dents. — **Dépôts pour Neuchâtel : pharmacie Bourgeois, droguerie Alfred Zimmermann et épicerie Albert Petitpierre.** (H. 8214 X.)

OUVRAGES DE DAMES
en tous genres 5380
Fournitures variées — Articles pour bébés
MERCERIE — GANTERIE
Mlles FAVRE
sous le Grand Hôtel du Lac

Nouveau ! **JUMELLES** Nouveau !

remplaçant la meilleure lunette, avec étuis, facile à porter dans la poche, sont expédiées contre remboursement à 2 fr. 50 **plus fines,** à 3 fr., **les plus fines,** à 4 fr. **L. Winiger, Lucerne.** (H. 1433 Lz.)

Manufacture et commerce de

PIANOS

Grand et beau choix pour la vente et la location. 229

Le plus grand Magasin du Canton

rue Pourtalès nos 9 & 11, 1er étage.

PRIX MODÉRÉS. — FACILITÉS DE PAIEMENT.

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI
NEUCHATEL

N'A PAS ÉTÉ SURPASSÉ

comme remède pour la beauté et les soins de la peau, pour la cicatrisation des plaies et pour la toilette des enfants, le

LANOLINE de la fabrique patentée de Lanoline Martinikenfelde.

Crême de Toilette LANOLIN

LANOLINE En tubes de zinc à 50 c., et boîtes de ferblanc à 25 et 15 cts.

Véritable seulement avec cette marque de fabrique.

Se trouve, **à Neuchâtel,** dans les pharmacies Jordan, Dardel, Bauler, Bourgeois, Donner et Guebhardt. (H. 1941 Q.)

BOIS BUCHÉ

Tourbe. — Briquettes B.
ANTHRACITE, HOUILLE & COKE
Charbon foyard et Natron.

Au chantier PRÊTRE, gare
Magasin rue Saint-Maurice 11

Même maison à la Chaux-de-Fonds.

— **TÉLÉPHONE** — 3356

Mlles CHANEL, 13, rue Pourtalès

annoncent au public de Neuchâtel qu'elles ont ouvert un magasin de mercerie, étoffes de laine et coton, tabliers, ouvrages pour dames, etc. **Prix modérés.**

Se recommandent.

A la même adresse, chambre meublée à louer. 6800c

PHILIPPIN Frères, charrons
13, TERREAUX, 13 6828

Char à bras, à pont, léger et solide.

17 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LES DRAMES DE LA MISERE

PAR

RAOUL DE NAVERY

Les deux nouveaux amis se serrèrent les mains, et Maclou Taupin reprit le chemin de sa chambre garnie, où Gobe-Mouche vint le réveiller de bonne heure.

Le chiffonnier ne l'avait point trompé. Dans les hauteurs de Belleville, presque en face du marché de la Villette qui forme l'angle de la rue Barte, existait une cabane de planches dont les interstices étaient à peine remplis de mortier. Une toiture formée de rondelles de bois, une porte disloquée, deux fenêtres inégales, et un appentis sans issue, décoré du nom de magasin, composaient l'habitation. Certes, elle était moins que suffisante. Mais elle rachetait ses défauts par la gaieté de l'entourage. De ses fenêtres on apercevait l'église Saint-Georges qui se dessine toute blanche sur le ciel, et plus loin les buttes Chaumont avec leurs pelouses et leurs jeunes bosquets. Une gaieté franche, sentant à la fois la banlieue et la campagne, semble être l'atmosphère de ce coin de Paris. Le soleil enveloppe la place Puebla, et fait éclater les peintures des tableaux représentant Daniel dans la fosse aux lions, l'équilibriste Blondel traversant le Niagara, Judith cueillant la tête d'Holopherne, et la brune Hérodias dansant devant le tétrarque de Judée.

Cet ensemble plut au protégé de l'abbé Bernard ; il paya six mois de loyer, et se trouva locataire d'une maison qu'il habitait seul, entre un industriel réalisant le problème de faire des photographies à quinze centimes, et une marchande de pommes de terre frites.

Le soir même, Maclou, en possession d'un crochet, d'une hotte et d'une lanterne, descendit de Belleville, et gagna le quartier des Martyrs.

Les vieux chiffonniers qui ne s'imaginent pas que la rue appartient à tout le monde, et croient avoir le monopole de certains morceaux de détritus parisiens, essayèrent bien de chercher querelle à leur nouveau confrère, mais celui-ci, après leur avoir répondu avec douceur, exécuta un moulinet si merveilleux avec son crochet, que les plus fort bâtonistes estimèrent qu'ils venaient de trouver leur maître, et jugèrent prudent d'accepter une tournée de mêlé-cassis qui leur fut gracieusement offerte.

A partir de ce jour, le forçat fut traité en camarade.

Quand il apprit à l'abbé Bernard l'état qu'il venait de choisir celui-ci l'approuva de tous points.

— Voici ce qui m'a décidé, lui dit Maclou. Je vous ai dit qu'il y a quinze ans j'occupais un grand nombre d'ouvriers... Il faut que j'en retrouve quelques-uns, que je les interroge... le chagrin m'a trop changé pour qu'on puisse me reconnaître... Je fréquenterai les cabarets où ils se réunissent, j'éveillerai leurs souvenirs... Le tapis franc du *Crapaud qui chante* compte plus d'un galérien parmi ses clients... Je ne puis trouver les incendiaires de ma maison que parmi la tourbe, la fange... Un chiffonnier peut fouiller là-dedans ! Me voilà masqué par mes rides, par mes cheveux blancs, qui poussent rapidement, par ma profession nouvelle... l'état nourrira l'homme, Monsieur l'abbé, c'est tout ce qu'il me faut... J'ai à chercher les traces de ma femme, celles de mon enfant... J'ai à retrouver mon honneur ! Allez, je me sens fort, vous m'avez rendu le courage ! je puis marcher... Vous me permettrez de vous tenir au courant de mes tentatives, de vous raconter mes efforts... Si je faiblis, vous me soutiendrez ! Ce m'est déjà un grand soulagement dans ma misère, de savoir qu'un grand cœur compatit à ma détresse.

L'abbé Bernard promit son aide, son amitié au malheureux, et celui-ci embrassa résolument sa nouvelle vie.

Hélas ! il avait tant souffert pendant ses années de bagne qu'il se sentait presque heureux ! il respirait en plein air, sous le ciel ; il couchait dans une cahutte, mais il y était seul ; il travaillait péniblement, mais il ne portait pas la manille ; il endossait des haillons, mais il n'avait pas la casaque d'infamie ; on le tutoyait familièrement, mais il répondait à un nom, au lieu d'être compté comme un numéro matricule.

De même que les chiffonniers avaient inventé l'appellation de Gobe-Mouche, pour le brave Jacques Poirier, de même, et sans qu'il sût pour quelle raison, on ne connut bientôt le nouveau chiffonnier de la rue de Puebla que sous le sobriquet de père Falot.

Le nom de Maclou Taupin déguisait déjà le forçat évadé, celui de père Falot compléta la métamorphose.

En deux mois l'ami de Poirier devint populaire. Il était agréable, ni causeur, ni grand sableur de vin ; mais sans chercher les querelles, il semblait prêt à les soutenir. Il ne mangeait jamais seul sur un coin de table, et invitait généreusement les camarades. Les notaires et les préfets tentèrent de se lier avec lui, il repoussa pleinement leurs avances et continua de frayer avec les plus pauvres des négociants en chiffons. Il avançait aisément à un camarade l'argent d'une hottée.

Il donnait aussi vite quelques sous qu'un bon conseil. Les enfants lui faisaient fête, les pauvres femmes lui souraient.

L'estime suivit la sympathie. Les sergents de ville surent bientôt que le père Falot était la fleur de l'honnêteté, et les femmes de chambre qui secouent les boucles d'oreilles de leurs maîtresses avec leurs tapis, les cuisinières qui oublient les couverts dans les eaux grasses, le regardèrent comme leur providence.

Quand arriva l'hiver, le père Falot était déjà une autorité.

Durant les belles nuits claires, le malheureux n'avait expérimenté que les côtés les moins pénibles de l'état qu'il venait de prendre. Les soirées étaient pures, la brise fraîche, le ciel étoilé. Mais à mesure qu'avança l'automne, elles devinrent froides ; la pluie, la neige, les rafales se succédèrent. Ce fut l'hiver avec ses rigueurs et sa morne tristesse.

Alors le père Falot grelotta sous ses maigres habits, il souffrit de l'onglée, il fut aveuglé par les tourbillons de neige, et la grande désolation de la nature envahit son âme.

Le chiffonnier ne souffrit pas seulement de sa misère personnelle, celle des autres lui poigna le cœur. Dans les quartiers qu'il habitait, si joyeux durant l'été et sous le soleil d'automne, la pauvreté prit ses terribles aspects. Il sacrifiait souvent son pain, il partageait parfois son gîte, mais que pouvait son aumône contre le flot grossissant des misères, au milieu desquelles tant de malheureux menaçaient de sombrer.

Oh ! qui peindra dans les nuits de décembre le spectacle navrant que présentent des femmes portant des enfants dans leurs bras, traînant les autres accrochés à leurs jupes, des vieillards livides de froid balbutiant une prière, des adolescents pâles encore de la maladie qui les mit aux portes de la tombe.

Un soir, le père Falot terminait sa tournée dans la rue des Martyrs, quand il remarqua une jeune fille, si frêle qu'elle semblait encore une enfant. Vêtue d'une robe d'indienne foncée, les épaules frissonnantes sous un petit châle noir noué derrière le dos, la tête couverte d'un mouchoir blanc attaché sous le menton, elle se traînait plutôt qu'elle ne marchait en s'appuyant contre les murailles... De temps en temps elle s'arrêtait et tenait sa poitrine à deux mains pour y comprimer une douleur violente, puis elle regardait le ciel gris et bas, y cherchait une lueur, une étoile, une espérance, et se reprenait à marcher...

Pauvre frêle et mignonne créature ! Son visage et ses mains avaient la pâleur

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres

REMISE de MAGASIN
à Auvernier

M. Ulysse Jacot, à Auvernier, et le syndic à la masse bénéficiaire de sa femme, Mme Justine Jacot née Ællen, mettent en vente les marchandises d'épicerie, mercerie et aunage formant le fonds du magasin exploité jusqu'à ce jour par les époux Jacot, à Auvernier.

Pour prendre connaissance de l'inventaire du magasin, des conditions de vente et pour voir les marchandises, s'adresser en l'Etude du notaire DeBrot, à Corcelles. 6843

MEUBLES DE JARDIN
EN TOUS GENRES

Em. BIELER, rue de la Place d'Armes, à Fleurier, avise MM. les hôteliers, cafetiers et particuliers, qu'il se charge de la fabrication de chaises et de tables de jardin, à des prix défiant toute concurrence étrangère. 5898

CHAISES, TABLES & BANCS
POUR JARDIN

Fabricant spécialement cet article, tous les amateurs seront entièrement satisfaits de la bienfacture et des prix, et, en soutenant une industrie nationale, ils se rendront compte de la réalité du bon marché.

Grand choix en magasin

Vin de Tunisie 1892
VIN EXQUIS pour la BOUTEILLE
à 55 c. le litre.

VINS BLANCS & ROUGES DU PAYS
en fûts et en bouteilles

VINS ÉTRANGERS
depuis 40 c. le litre. 5917

CAVE Ph.-Vr COLIN
BALANCE 2
Bureau et domicile : ÉVOLE 17

Pour cause de santé,
on offre à remettre
de suite ou plus tard, un **magasin d'épicerie, mercerie, vins et liqueurs,** situé dans une rue très fréquentée. Peu de reprise. S'adresser sous chiffre H. 2800 C. à l'agence Haasenstein & Vogler, à Chaux-de-Fonds.

CHIEN
A vendre un jeune chien d'arrêt, bon pour la garde. S'adr. Maladière 15. 6859c

PORCS MAIGRES
à un prix raisonnable, chez Louis Chautems, Bôle. 6836c

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE
à acheter de rencontre 300 bouteilles fédérales. Adresser les offres à Bossy & Ce, à Serrières. 6840c

On demande un moteur à gaz
de 6-10 chevaux. S'adr. au **Comptoir industriel de Berne, A. Sohopfer.** (H. 3421 Y.)

On demande à acheter, en ville, une
Maison de rapport
bien située. — Envoyer offres et renseignements nécessaires, à M. Bidaut, poste restante, à Neuchâtel. 6812c

APPARTEMENTS A LOUER

A LOUER
On offre à louer, à Hauterive, une maison renfermant trois chambres, dépendances avec jardin. S'adresser à F.-G. Chuat, père, à Hauterive. 6855

Pour cause de départ
à LOUER ou à VENDRE
une maison bien située, 11 pièces, cuisine, écurie et grange. Grand jardin attenant, clos de mur, et eau; bel ombrage, vue sur le lac et le Jura. (H. 2039 F.)

Une autre maison de 5 pièces, cuisine et petit jardin. — S'adresser à Monsieur **Lichtenstein, à Estavayer-le-Lac.**

A louer, à Lignières
pour la saison, un joli appartement neuf de 3 grandes chambres, avec ou sans pension. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 6849

CHAMBRES A LOUER

A louer, pour le 1er août, deux chambres meublées, pour messieurs. S'adr. Grand'Rue 1, 3me étage, à droite. 6722c

A louer, de suite, une belle chambre bien meublée. S'adresser rue des Beaux-Arts 17, à droite. 6857c

SÉJOUR D'ÉTÉ
Pension et chambre pour séjour de montagne. Prix modérés. S'adresser à Mlle Jaques, Sainte-Croix. 6791

A louer, pour de suite ou 1er août, une belle chambre meublée. S'adr. faub. de l'Hôpital 11, au 1er, à droite. 6801c

Chambre non meublée, au soleil, indépendante, pour une personne propre et tranquille. Trésor 11, 2me étage. 6698

Chambre et pension pour un jeune homme, au Faubourg du Lac no 21, 1er étage. 6699c

Jolies chambres et bonne pension. **Rue des Beaux-Arts 9, 2me étage.** 6522

Chambre meublée à louer. — Place d'Armes 1, au rez-de-chaussée. 6811c

Une jolie chambre à coucher pour un monsieur rangé. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 6799c

LOCATIONS DIVERSES

A louer trois grands locaux, spacieux, bien éclairés sur la rue, chauffables, pouvant servir d'ateliers ou de magasins de dépôts. S'adresser, pour les renseignements, au local de l'Armée du Salut, à l'Ecluse, no 4. 6827

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, à Saint-Blaise, pour tout de suite, une chambre pour deux jeunes gens. Adresser les offres sous chiffre H. 6416 N. au bureau Haasenstein & Vogler.

On demande à louer
pour de suite ou plus tard, un grand **magasin** bien situé. Adresser offres avec prix à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Lausanne,** sous chiffre U. 8826 L.

Ménage honnête, de trois personnes, cherche logement de 3 à 5 chambres, situé rues du Seyon, Treille, Hôpital, Place du Marché. Adr. offres poste restante, Neuchâtel, sous chiffre R. A. 6748c

MAGASIN
On demande à louer, pour le 24 juin 1896 ou plus tôt, si possible, un grand magasin au centre de la ville. Ecrire case postale 9. — A la même adresse, on demande un logement de 4 à 6 pièces, au plainpied ou 1er étage. 6447

On désire louer, pour le 1er octobre, un appartement au soleil, de 3 à 4 pièces avec dépendances. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 6733c

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille de toute moralité, ayant fini son année de volontaire, cherche une place dans un petit ménage. S'adresser faub. du Lac 12. 6856c

Une jeune fille demande place, dès maintenant, comme femme de chambre ou pour aider dans un ménage. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 6749c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

Un monsieur cherche un jeune homme intelligent comme
cocher-valet de chambre.
Poste de confiance qui réclame un caractère sérieux et de bons certificats. S'adr. sous chiffres J. 3428 Y., à **Haasenstein & Vogler, Berne.**

On demande une bonne expérimentée, pour prendre soin de quatre enfants. Entrée le 1er septembre. Bons certificats exigés. S'adresser à Mme Biolley-Courvoisier, à Couvet. 6764

ON CHERCHE
une jeune femme de chambre, connaissant la couture et pouvant fournir de bons certificats. Entrée immédiate. Adresser offres : B.-B., Gorgier, Neuchâtel. 6768

On demande, pour le 1er août, une remplaçante cuisinière. S'adresser chez Mme Wroughton, rue de la Côte 12. 6816c

ON CHERCHE
pour **Vienne, femme de chambre** française, capable de soigner 2 garçons (7 et 4 ans) à côté d'un service très facile de ménage. Bonnes références de rigueur. Doit savoir bien coudre, raccommoder, parler correctement. Entrée 15 octobre. Salaire 40 fr. par mois. Voyage payé. Offres avec photogr. à **M. Altherr, pasteur, Lucerne.** (Hc 2730 Q.)

On demande, pour la campagne, une **bonne cuisinière,** de préférence d'âge moyen, bien au courant d'un ménage soigné. S'adresser pour renseignements au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 6804

ON DEMANDE
un valet de chambre, bien au courant du service, travailleur et de toute moralité, pour une grande maison à Mulhouse. Offres sous chiffre **H. 359 M. à Haasenstein & Vogler, Mulhouse** (Alsace).

On demande, pour tout de suite et pour trois ou quatre mois, une fille forte et active, sachant cuire. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. à M. C. Nicoud, hôtel et pension Tivoli, près St-Aubin, canton de Neuchâtel. 6831

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une jeune fille du canton de Berne, parlant déjà le français, désire entrer chez une tailleuse de la ville ou environs comme assujettie. Se présenter Faubourg de l'Hôpital 40, 1er étage, Neuchâtel. 6854

Une jeune fille, sachant passablement repasser, cherche, pour le 15 septembre, une place chez une repasseuse ou une blanchisseuse, pour se perfectionner. S'adresser rue Coulon 10, 1er étage. 6735c

UN JEUNE INSTITUTEUR
de la Suisse allemande, désire, pour se perfectionner dans la langue française, se placer comme **volontaire** dans une **maison de commerce** de la Suisse française, pendant deux à cinq mois.

S'adresser sous **F. 1576 Lz., à Haasenstein & Vogler, à Lucerne.**

TAILLEUSE
actuellement demoiselle de magasin, bien au courant de la vente, sachant les deux langues, cherche à se placer dans un magasin de Neuchâtel. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 6696c

Un jeune **jardinier,** de **Zurich,** qui a de bons certificats,
désire engagement
On est prié d'adresser les offres sous chiffre Z. 3493c Z. à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Zurich.**

Un homme marié, de toute confiance et de toute moralité, exempté du service militaire, cherche emploi quelconque dans un magasin. Certificats à disposition. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 6844c

AVIS DIVERS

OFFICE DENTAIRE
7, rue J.-J. Lallemand
NEUCHATEL

Extraction des dents sans douleur par anesthésie locale ou générale; succès assuré par 25 ans de pratique chirurgicale.

Obturation des dents cariées au moyen de l'or, des amalgames ou des ciments d'émail. — Construction de dentiers en tous genres, depuis 20 à 200 fr. — Réparations.

Tous ces travaux sont exécutés promptement, soignés et garantis.

Consultations de 8 à 4 heures, sauf le dimanche. 343

TRICOTAGE A LA MACHINE
Mme Ida Gosteli-Magnenat se recommande chaleureusement. — Ouvrage soigné, prix modéré. — Rue du Temple-Neuf 15, maison Luthi, coutelier. 6860c

ON DÉSIRE PLACER
une jeune fille d'un pasteur zuricois (élève de l'école professionnelle des jeunes filles), dans une bonne famille chrétienne, en échange d'une écolière, qui fréquentera les bonnes écoles de Zurich. — Pension préférée à proximité de l'école. — Offres sous chiffre **T. 3769,** à l'agence de publicité de **Rodolphe Mosse, à Zurich.** (M. 9803 Z.)

Mlles SŒURS PEYTIEU
sont absentes 6826c
JUSQU'AU 15 AOUT

DOCTEUR 6847
Jacques de MONTMOLLIN
6, Ruelle Vaucher, 6
ABSENT

LES PONTS DE MARTEL
Altitude : 1000 mètres

Etablissement de bains sulfureux pour la guérison des maladies de la peau et la cicatrisation des plaies. Contrée salubre, séjour agréable, à proximité des grandes forêts de sapins des Joux et de plusieurs magnifiques points de vue, Tablettes, Combe-Varin, Sommartel, etc. Communications faciles par le Régional Ponts-Chaux-de-Fonds. Sources ferrugineuses à proximité. Chambres et pension à prix modérés dans les deux hôtels de la localité, Hôtel de la Loyauté et Hôtel du Cerf. S'adresser pour renseignements médicaux au **docteur Numa Huguenin,** et pour autres informations au tenancier de l'établissement. (H. 1907 C.

S. CHAPPUIS-BUHLER.

SAINT-BLAISE
Le soussigné a l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il a repris pour son compte la forge qu'il possède dans sa maison.

Secondé par un bon maître-ouvrier étant en possession d'un brevet de 1re classe pour maréchal-ferrant, à Berne, il espère s'attirer la confiance qu'il sollicite, tant pour le ferrage des chevaux que pour la voiture et le train de campagne.

Il se recommande aussi pour tout ce qui concerne les ouvrages de charronage, à des prix raisonnables.

Samuel SIMMEN,
6563 **CHARRON.**

EMPRUNT
On demande à emprunter, contre bonne garantie, la somme de **9000 francs.** S'adresser à M. J. Stucky, greffier de paix, aux Brenets. (H. C.)

6309c **PENSION-FAMILLE**
rue Pourtalès 2, rez-de-chaussée et 1er étage.

G. MUNSCH-PERRET
est absent jusqu'au 6728c
15 AOUT

GENEVEYS-SUR-COFFRANE
HOTEL-PENSION BELLE-VUE
au pied de la forêt, à côté de la gare. (H. 2637 C.)

Grands JARDINS ombragés
Tous les dimanches : BONDELLES fraîches.

Grandes et belles salles pour repas de noces et de Sociétés. — Restauration à toute heure. — Service prompt et actif. — Voitures à volonté. — **TÉLÉPHONE!**

Se recommande, **VITAL PERRET, propriétaire.**

Rentes Viagères
M. Alfred BOURQUIN, bureau d'assurances, rue du Concert 2, à Neuchâtel, s'occupe toujours du placement de **contrats en rentes viagères,** à des conditions reconnues des plus avantageuses et contre des garanties de tout premier ordre, offrant une sécurité entière aux assurés. — Renseignements gratuits. — Discrétion absolue. 5702

de la neige recouvrant le pavé, et une expression de douleur résignée transfigurait les lignes de son visage souffrant.

Enfin, elle parut à bout de forces, s'accota contre la porte d'une maison, et s'affaissa lentement, sans bruit, comme un flocon de neige tombant sur une plaine de glace.

Le chiffonnier posa sa lanterne à terre, et il allait se débarrasser de sa hotte, quand, sous les rayons de son fallot, il vit briller sur le trottoir, étincelant de tous les feux de ses brillants, un bracelet d'un grand prix. Maclou le mit rapidement dans sa poche, plongea son crochet dans sa hotte à demi-pleine, plaça la lanterne par dessus la cueillette de la soirée, et en deux enjambées se trouva près de la jeune fille. Il l'appela, elle ne lui répondit pas; il prit ses mains et les trouva glacées; il toucha son cœur et il ne le sentit plus battre.

Alors, enlevant la jeune fille dans ses bras encore robustes, il gravit, en courant, le sommet de la rue des Martyrs, et se trouva près du café qui forme l'angle de l'avenue Trudaine. Les garçons fermaient les contrevents et éteignaient le gaz.

Le chiffonnier en bouscula deux en pénétrant dans la grande salle, porta la jeune fille sur un banc rembourré, et appelant d'une voix retentissante :

— Un cordial, des sels ! cette femme se meurt !

Un garçon apporta de l'eau-de-vie, avec laquelle le chiffonnier frotta les tempes de l'enfant. Dans le mouvement qu'il fit pour dégager le front, le mouchoir qui le couvrait tomba et la tête dénudée de la jeune fille apparut aux regards de son protecteur.

Alors, le chiffonnier poussa un cri de douleur.

— C'est la faim ! dit-il, la faim ! Pauvre créature ! elle a tout vendu, tout, jusqu'à ses cheveux ! Ah ! il y a des anges sur la terre ! Un bouillon ! un peu de vin !

Quelques minutes après, le chiffonnier sentait se ranimer la pauvre fille, ses paupières battirent, elle ouvrit les yeux, se redressa effarée, et demanda :

— Où suis-je ?

— Buvez d'abord, répondit le chiffonnier, en lui tendant la tasse de bouillon.

Elle obéit avec une docilité d'enfant, et une larme de reconnaissance roula dans ses yeux.

Elle se sentit alors un peu ranimée, et regarda celui qui l'avait secourue :

— Vous êtes bon, dit-elle.

Le chiffonnier se détourna pour s'essuyer les yeux.

La jeune fille se leva, et s'aperçut seulement alors qu'elle était décoiffée.

Elle rougit, rajusta le petit mouchoir blanc et dit, d'une voix faible :

— Me voilà tout à fait bien; je puis rentrer chez moi.

Le chiffonnier ne souleva aucune objection ; il glissa la main dans son gilet, en tira son portemonnaie, qu'il parvint à insinuer dans la poche de la robe d'indienne de la jeune fille; puis la soutenant jusqu'à la sortie du café, il lui dit :

— Appuyez-vous sur mon bras, je suis un honnête homme, aussi vrai que vous êtes une honnête fille. Vous n'avez donc plus de père ?

— Je n'ai pas connu mon père.

— Ni de mère ?

— Ma mère est morte en me donnant le jour.

— Et vous alliez mourir de faim ?

— Oui, répondit l'enfant d'un signe de tête.

— Je suis vieux, reprit le chiffonnier, vous pouvez avoir confiance en moi. J'ai beaucoup souffert, je comprends la douleur d'autrui. Les pauvres se doivent appui et protection; voulez-vous accepter la mienne ?

— Vous venez déjà de me sauver la vie, répondit la jeune fille, en levant ses grands yeux bleus sur Maclou.

— Eh bien ! reprit celui-ci, dites-moi où vous demeurez. Votre faiblesse est si grande que vous pourriez encore tomber durant la route.

— Rue Rodier, répondit la jeune fille, no 17.

Il y eut un moment de silence. Le chiffonnier soutenait avec une prévoyance paternelle les pas chancelants de la jeune fille; celle-ci s'arrêtait parfois, comme pour reprendre haleine, elle souriait faiblement, avec la grâce des enfants et des malades, puis elle reprenait sa marche.

Quand elle se trouva devant sa maison, le chiffonnier lui dit avec un tremblement de pitié et d'émotion dans la voix :

— Votre abandon, votre malheur me touchent plus que je ne saurais vous le dire, me permettrez-vous de m'informer de vos nouvelles.

— Certes, répondit la jeune fille.

— Si peu que vaille mon appui, vous l'acceptez ?

— Je remercie Dieu de vous avoir envoyé à mon aide.

— Alors, apprenez-moi votre nom, dit le vieillard.

— Colombe, répondit la jeune fille.

— Eh bien ! Colombe, reposez sous l'aile des anges, je m'occuperai de vous.

L'enfant tendit sa pauvre petite main amaigrie au chiffonnier, sonna et franchit le seuil de sa maison, en répétant :

— Merci !

Elle allait disparaître dans les ténèbres du corridor, quand elle revint sur ses pas :

— Je vous ai dit que je m'appelle Colombe, mais vous ?

— Moi ? Les camarades me nomment le père Falot.

— Je ne l'oublierai pas.

La porte se referma. Le vieillard resta un moment immobile, le cœur serré, la tête brûlante. Une poignante émotion venait de l'envahir. Il se demandait si la misère de cette enfant la causait seule. Il ne s'expliquait pas le trouble de son âme à la pensée des tortures de cette jeune fille, ni sa joie à l'idée de lui être venu en aide. Il possédait assez l'habitude de la charité pour ne pas s'étonner lui-même de sa bonne action. Il se répétait tout cela, et cependant deux grosses larmes, dont il ne pouvait comprendre la source, coulèrent sur ses joues ridées.

Il allait descendre la rue Rodier, quand il sentit dans sa poche le contact d'un objet lourd et résistant :

— Pardieu ! fit-il, j'allais oublier le bracelet.

Au lieu de redescendre la rue Rodier il la remonta, gagna la rue Bochard de Sarron et entra dans le bureau du commissaire de police, où somnolait un employé.

Presque au même moment, deux sergents de ville y introduisaient un voyou récalcitrant, surpris pendant l'exploitation illicite qu'il faisait des poches d'un badaud.

— Monsieur, dit le chiffonnier, en tirant le bracelet de sa poche, voici un bijou que j'ai trouvé rue des Martyrs, à l'angle de la rue La Tour d'Auvergne.

— Savez-vous qu'il est d'une grande valeur ! fit l'employé.

— Je le crois, Monsieur; mais, dans tous les cas, je ne fais que mon devoir en vous le remettant.

— Il est probable que la personne qui l'a perdu le réclamera et vous donnera une récompense.

— Je n'en accepterai pas, Monsieur; il y a les pauvres...

— Oh ! là ! là ! fit le gamin, c'est-y de la générosité perdue, père Falot.

Le chiffonnier sortit; mais quand il eut refermé la porte, l'employé demanda au jeune filou :

— Tu connais donc ce brave homme ?

— Lui, j'crois bien ! la fleur des chiffonniers de Paris ! S'il avait des ailes il s'envolerait ! On l'aime joliment dans le quartier Puebla, allez ! Et moi, qui ne respecte ni la loi ni les commissaires, parce que le commissaire est toujours rossé par Guignol, eh bien ! je respecte le père Falot !

Tandis que le gamin expliquait l'histoire du foulard et de la tabatière du bourgeois, le chiffonnier regagnait lentement son pauvre logis.

— Elle s'appelle Colombe, répétait-il, un joli nom, et qui lui va bien; elle semble blanche, douce, innocente comme l'oiseau qui plana sans doute sur son berceau d'enfant !

(A suivre.)

NOUVELLES POLITIQUES

Australie

Dans la Nouvelle-Galles du Sud s'est engagée, pour le renouvellement de l'Assemblée législative, une lutte particulièrement vive entre des partis que divisaient des questions constitutionnelles et économiques de grande importance. Seulement, et pour faire contraste avec ce qui se passe dans le Royaume-Uni, ici ce sont les novateurs, les démocrates qui l'ont emporté sur leurs adversaires.

Deux points essentiels étaient soumis au verdict du pays légal. Et d'abord le régime douanier, qui a mis aux prises protectionnistes et libre-échangistes, et sur lequel ces derniers ont remporté une victoire complète et décisive. En cette matière, le parti ministériel proprement dit, celui qui soutient le gouvernement de M. Reid et qui comprend 62 voix, peut compter sur l'appui du parti ouvrier, qui occupera 23 sièges à la Chambre, vis-à-vis de 40 protectionnistes conservateurs en tout et pour tout.

Mais aussi considérable que soit, au point de vue du développement de la colonie, le système commercial adopté par elle, d'autres problèmes plus pressants que celui-là figuraient aux programmes des divers groupes politiques. Les conservateurs étaient violemment pris à partie pour vouloir défendre l'institution de la Chambre haute telle qu'elle fonctionne actuellement. Les avancés leur reprochent de s'opposer obstinément aux réformes fiscales, préconisées par les démocrates et qui substituent, aux recettes douanières de naguère, des *impôts progressifs* frappant la classe aisée. Jusqu'à quel point le cabinet Reid résistera-t-il aux revendications ouvrières dans ce qu'elles ont d'excessif ? c'est ce qu'on ignore jusqu'à présent. Une alliance avec le groupe avancé lui assure une majorité énorme à la Chambre ; un désaccord le mettrait en minorité.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Depuis quelque temps, la municipalité socialiste de Narbonne refuse à la compagnie des pompiers de la ville les effets d'habillement et la prime due à chaque homme, conformément aux règlements.

Le préfet de l'Aude vient en conséquence de mettre le maire de Narbonne en demeure de satisfaire aux prescriptions réglementaires en vue desquelles un crédit de 3,000 francs a été inscrit à l'article 39 du budget primitif. Il a fixé un délai de huit jours, au bout desquels, faute par la municipalité d'obtempérer à cette mise en demeure, il sera pourvu d'office au paiement des dépenses nécessaires à l'entretien de la compagnie.

— Le ministère de l'instruction publique de Russie a l'intention d'ordonner prochainement, à titre d'essai, la fréquentation obligatoire des écoles primaires dans les gouvernements de Karkow, de Poltawa, de Kursk et de Woronesch.

— Parmi les nominations de chevaliers de la Légion d'honneur, faites en France à l'occasion du 14 juillet, et concernant les agents diplomatique,s figure celle de M. Lacarre, consul à Rio de Janeiro, fils d'un héros de 1870.

Le colonel de Lacarre commandait à Reichshoffen l'un des régiments de cuirassiers qui exécutèrent cette charge restée légendaire, et où les soldats français, sous le feu des projectiles, se couvrirent de gloire. Au moment où, l'épée levée, il venait de lancer son commandement pour fondre sur l'ennemi, le colonel eut la tête enlevée par un éclat d'obus. Par un miracle d'équilibre son corps resta en selle, et les Prussiens stupéfaits virent arriver sur eux, à cheval, le colonel décapité, conduisant à la mort les débris d'un régiment décimé. Le colone de Lacarre est originaire du pays basque.

— Un entrepreneur de spectacle avait eu dernièrement l'idée de faire élever, dans les jardins de l'India exhibition, à Kensington (Londres), une roue gigantesque, semblable à celle qui fut exploitée à Chicago pendant le World's fair. La grande roue de Londres enlevait un grand nombre de badauds à 150 mètres de hauteur.

Jeudi soir, les passagers qui y avaient pris place, à cinq heures après midi, n'ont pu en redescendre qu'à minuit quinze. Une roue d'engrenage s'était brisée, et les pompiers accourus avec leurs échelles de sauvetage pouvaient à peine atteindre aux premiers wagonnets suspendus. La plupart des spectateurs ainsi séquestrés pendant sept heures intentent une action en dommages-intérêts à l'administration.

— Le train qui a déraillé vendredi, près de Saint-Brieuc était composé de vingt wagons littéralement bondés de pèlerins, et était traîné par deux locomotives.

Il avait quitté la station de Quintin et se trouvait à trois kilomètres de celle de Plaintel, lorsque la première locomotive dérailla, entraînant le reste du train. Avant que le mécanicien eût pu renverser la vapeur et serrer les freins, la plupart des voitures étaient brisées, et huit d'entre elles réduites en miettes. Des décombres partaient des crix affreux ; des voyageurs affolés se précipitaient hors des voitures restées intactes et s'enfuyaient à travers champs. Les deux mécaniciens et les deux chauffeurs sont parmi les morts.

— La Société municipale des postes, à Aix la-Chapelle, vient de prendre une grave décision : elle a congédié tous ses facteurs et les a remplacés par des jeunes filles, ingambes et consciencieuses. Grand a été l'étonnement des bourgeois d'Aix, en voyant apparaître l'autre jour, à l'heure du déjeûner, ces gracieuses fonctionnaires. Elles portent une robe noire, une écharpe jaune, un petit chapeau de toile cirée noire garni d'un ruban jaune, enfin, une boîte à lettre en sautoir. Il ne manque plus maintenant que de les munir d'une bicyclette, et la ville d'Aix aura une admniistration postale « dans le train ».

NOUVELLES SUISSES

Le remplaçant de M. Schenk. — Le correspondant bernois du *Journal de Genève* croit que M. le colonel Müller, syndic de Berne, sera élu membre du Conseil fédéral en remplacement de M. Schenk, et il écrit à ce propos :

« Si M. Müller est élu, une question délicate se posera, celle du département à lui attribuer. M. Müller est tout naturellement désigné pour prendre la direction du département militaire. Mais M. Frey ne s'en ira pas de son plein gré ; du reste, la répartition des départements se faisant pour toute la durée d'une législature, M. Frey restera en tout cas jusqu'au 1er janvier 1897. Mais, à ce moment, il semble bien difficile qu'il ne doive pas céder sa place au nouveau conseiller fédéral bernois. Tout le monde est d'accord qu'il faut un bon administrateur au département militaire. »

Inspectorat des fabriques. — Le Conseil fédéral a accepté avec les remerciments d'usage la démission de M. Walther Wilhelm, de Wallenstadt, assistant de l'inspecteur général des fabriques du Ier arrondissement.

Industrie des touristes. — Il est bon de signaler, parmi les initiatives heureuses prises dans certaines villes, celle de la Société pour le développement de Morat, qui tient gratuitement, nous dit-on, à la disposition des visiteurs, des guides parlant le français et l'allemand et capables de remplir leurs fonctions à la satisfaction de ceux qu'ils conduisent à travers Morat et dans les environs de cette ville, si riche en souvenirs historiques.

Berne. — Jean Hess, meunier, à Schwanden, district de Signau, était allé, lundi dernier, mener un char de farine à Langnau. Au retour, au moment où il montait sur son véhicule, son cheval lui lança un coup de pied dans le bas-ventre Malgré cela, le meunier put encore regagner son domicile ; mais, le lendemain, il succombait à une inflammation du péritoine causée par le coup de sabot reçu à Langnau.

— Mercredi, à Moutier, un commencement d'incendie a éclaté dans le bâtiment des prisons ; on a dû perforer le plancher du corridor pour éteindre le feu. C'est à un vice de construction qu'est dû ce commencement d'incendie.

— Le grand-duc Pierre de Russie est arrivé à Grindelwald, avec une suite nombreuse. Il est descendu à l'hôtel de l'Ours où il compte faire un séjour prolongé.

Zurich. — Dimanche soir, une jeune Berlinoise, Anna OEnigkh, vingt ans, employée dans un restaurant d'Aussersihl, descendait un escalier, une lampe allumée à la main. A la suite d'un faux pas, la jeune fille lâcha la lampe, qui s'en alla rouler au bas de l'escalier. Aussitôt des flammes s'élevèrent de toutes parts et Anna OEnigkh, effrayée, essaya de les éteindre. Malheureusement pour elle, sa blouse, puis ses jupes prirent feu, et bientôt la pauvre enfant était elle-même horriblement brûlée. Transportée à l'hôpital cantonal, la jeune Anna y a succombé après quelques heures d'indicibles souffrances.

— Le rapport présenté à l'assemblée générale de la Société zuricoise pour la crémation constate que le nombre des membres de la société s'élève à 1,087, et sa fortune à 10,200 francs. En 1894, 40 corps ont été incinérés ; les frais d'incinération ont été fixés à 30 francs.

Saint-Gall. — Un procès est pendant depuis longtemps entre le canton de Saint-Gall et les Rhodes-Extérieures, au sujet de la frontière au Sæntis. La délégation du Tribunal fédéral chargée de juger cette cause arrivera mardi à Saint-Gall et se rendra le lendemain au sommet de la montagne (2504 mètres) pour procéder à une visite locale ! Elle est composée de M. Broye, président, et de MM. les juges Bezzola et Stamm. Voilà une visite locale qui n'est pas banale.

Tessin. — Un article du règlement municipal de Massagno exige qu'une fosse soit toujours creusée à l'avance au cimetière. La semaine dernière, le fossoyeur était en train de se conformer aux dispositions de cet article en ouvrant une nouvelle tranchée, lorsque des amis vinrent l'inviter à partager un verre avec eux. L'employé communal n'eut garde de refuser l'aubaine. Il partit donc, et revint au bout de quelque temps pour se remettre à l'ouvrage.

Que se passa-t-il alors ? Mystère. Toujours est-il que l'on trouva, le lendemain, le corps du fossoyeur gisant inanimé au fond de la fosse, le visage plongé dans une flaque de pluie. On croit que le pauvre homme a succombé à une attaque d'apoplexie. Quoi qu'il en soit, on ne voit pas tous les jours un fossoyeur creuser sa propre tombe. C'est pousser à ses dernières limites le sentiment du devoir professionnel !

Vaud. — Un comité vient de se constituer pour élever un monument à Louis Ruchonnet. Ce comité est présidé par M. Ruchet, conseiller d'Etat, avec M. Boiceau, conseiller national, comme vice-président. On remarque parmi les membres du comité MM. Ruffy, conseiller fédéral, et Soldan, juge fédéral.

— Depuis le 8 juillet que le chantier phylloxérique de Vufflens-le-Château a été ouvert, il a été découvert 7 éclaboussures comprenant 32 ceps. Les recherches continuent.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Horlogerie. — On écrit de la Chaux-de-Fonds au *Journal de Genève :*

Si certaines industries de la Suisse allemande n'ont pas lieu d'être enchantées de l'arrangement franco-suisse, l'industrie horlogère, elle non plus, n'a pas lieu d'être satisfaite. Les droits d'entrée des montres métal sont de 50 centimes par pièce, et, pour les montres argent, de 1 franc par pièce, plus le contrôle, 25 centimes ; ces droits sont encore prohibitifs. Quant aux prix pour les cylindres, nous ne pourrons pas lutter avec la Franche-Comté ; par contre, la qualité de notre montre cylindre est bien supérieure à ce que peut produire la France. Pour la montre ancre, nos voisins ne sont pas à la hauteur et ne sont pas en état de lutter avec nous. Avec l'entrée en vigueur du nouveau tarif, les horlogers français se verront obligés de cesser la fabrication de la pièce à ancre ; c'est le seul petit avantage que nos fabricants retireront du compromis.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la France, grâce à notre tarif très bas, va nous inonder de ses produits bon marché, ce qui aura pour effet de faire baisser encore l'article déjà si bas et, par ricochet, certains autres genres courants dont nous avions reconquis le monopole grâce à la guerre de tarifs.

De leur côté, les Français chercheront à améliorer leur qualité ; certaines fabriques de la frontière font des sacrifices dans ce sens et ont engagé des techniciens suisses pour réorganiser leur fabrication. Si je mentionne le fait, ce n'est absolument que pour faire ressortir que c'est à notre pays qu'on fait appel pour avoir de bons horlogers, ce qui est une preuve de la supériorité de nos écoles et de la peine que se donnent ces établissements pour former de bons éléments.

* * *

L'horlogerie a passé par une crise assez sensible ce premier semestre. La chute du Comptoir des ébauches a amené une perturbation dans notre fabrication.

Les dernières nouvelles qu'on reçoit de différents pays laissent entrevoir une reprise pour cet automne. Les nouvelles sont particulièrement bonnes de l'Amérique. Souhaitons que cet espoir ne soit pas déçu, car après les événements qui se sont passés, nos horlogers en ont particulièrement besoin.

Chaux-de-Fonds. — Samedi soir, vers trois heures, un cheval qui stationnait rue du Casino, devant les bureaux du *National suisse*, s'est emballé soudainement. Il s'est lancé du côté de la gare, où l'on parvint à l'arrêter. Le char a été fracassé. Pas d'autre accident à déplorer.

Cressier. — Le four d'une fabrique de ciment en construction, non loin de la gare de Cressier, s'est écroulé vendredi matin entre 8 et 9 heures, entraînant avec lui le reste du bâtiment. L'écroulement s'est produit, paraît-il, parce que la fabrique en question n'avait pas été pilotée suffisamment, malgré l'avis d'hommes compétents. Les dégâts sont évalués à 25 ou 30,000 francs. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

(Suisse libérale.)

Colombier. — Bientôt tous les villages du Vignoble auront eu leur fête champêtre : dimanche prochain aura lieu celle de Colombier, sous les beaux ombrages des Allées. Cette fête, quoique simple, promet d'être charmante.

LIBRAIRIE

L'Europe illustrée, nº 182. *Soleure et Bâle-Campagne*, par E. Zingg et W. von Arx. Avec 15 illustrations par J. Weber, et une carte. — Zurich, Art. Institut Orell Füssli, libraires-éditeurs.

Voici le titre du nº 182 de la partie française de la célèbre collection de l'*Europe illustrée* :

Les beautés de la nature qu'il nous décrit ne peuvent rivaliser avec celles du monde alpestre ; mais néanmoins les montagnes du Jura et les paisibles vallées qui s'étendent en éventail sur le territoire des cantons de Soleure et de Bâle renferment une quantité de parties remarquablement intéressantes ; une variété de formations géologiques, de courbes gracieuses, d'épaulements hardis et de saillies rocheuses qui intéressent le voyageur et ravissent ses regards. Et les villes et les villages de cette charmante contrée, qu'ils sont bien situés et doués d'un cachet tout particulier ! Ces hauteurs, ces pâturages qui y alternent avec d'épaisses forêts, qu'ils sont charmants et agréables ! La description que nous en donne ce petit livre est écrite avec un amour tout particulier, et les illustrations qui y sont parsemées sont dignes du crayon bien connu de M. Weber.

* * * L'éditeur E.-A. Wuthrich, à Zurich, vient de publier un tableau très bien fait des *Monnaies étrangères n'ayant plus cours en Suisse.*

Les différentes pièces, pressées en aluminium sur fond bleu, ressortent élégamment, de sorte que le tableau que nous envoie M. Wuthrich constitue un ornement, en même temps qu'il est appelé à rendre à tous les commerçants qui font la vente au détail, ainsi qu'aux particuliers, plus d'un service signalé.

CHOSES ET AUTRES

Alcoolisme et tempérance. — Une autorité médicale de Saint-Pétersbourg attribue la *supériorité militaire* littéralement « écrasante » des Japonais sur les Chinois à la « sobriété des vainqueurs », qui est singulièrement remarquable.

La race japonaise, en s'assimilant avec l'entrain que l'on sait nos connaissances scientifiques et nos arts techniques, surtout ceux qui sont relatifs aux affaires militaires, n'a pas voulu s'initier aux charmes malfaisants de l'alcoolisme occidental. En effet, c'est à peine si, au Japon, la population fait usage d'une eau-de-vie très faible obtenue du riz fermenté et qui se nomme *saké*. Les Chinois, au contraire, extraient de ce même riz des boissons spiritueuses très fortes dont ils usent largement. Mais, ce qui contribue le plus à en faire une race de dégénérés, c'est l'excès de l'opium, interdit au Japon. Les soldats chinois usent et abusent de l'opium sous toutes ses formes, et n'ont à leur disposition qu'un opium odieusement frelaté, mais d'une puissance abrutissante incomparable, presque autant, pas tout à fait autant pourtant que l'absinthe dans notre pays.

DERNIÈRES NOUVELLES

Winterthour, 27 juillet.

La bannière fédérale est arrivée cet après-midi à 4 1/2 heures. Le canon tonne et les cloches sonnent à toute volée. Un cortège qui compte un millier de participants parcourt les rues qui regorgent de monde. Au nom du comité central de Glaris, le colonel Gallati remet la bannière à la ville de Winterthour. Le temps est superbe.

Berne, 27 juillet.

Les cours préparatoires à l'école de recrues de cavalerie auront lieu du 11 janvier au 2 avril (et non du 8 janvier au 30 mars) pour les recrues de la Suisse romande, et du 8 janvier au 30 mars (et non du 11 janvier au 2 avril) pour les recrues de Zurich, Thurgovie, Saint Gall, Appenzell (Deux Rhodes).

Zurich, 27 juillet.

Le vapeur portant la bannière fédérale est entré dans le port de Zurich à une heure. Elle était accompagnée de huit bannières de Glaris, de la bannière cantonale de Zurich et d'une centaine de tireurs glaronnais. Une foule de plusieurs milliers de personnes et environ 700 tireurs zuricois accompagnaient la bannière fédérale à la Tonhalle, où a eu lieu le banquet.

Paris, 27 juillet.

A la suite de l'enquête ouverte sur les causes du déraillement de Saint-Brieuc, il paraît établi que le train avait du retard et que le mécanicien, voulant regagner le temps perdu, a accéléré la marche du train. Mais, à trois kilomètres de Plaintel, la voie décrit une courbe à faible rayon et c'est en cet endroit que les locomotives ont quitté les rails. Les trois premiers wagons sont alors venus se briser contre le tender.

Berlin, 27 juillet.

La *National Zeitung* annonce que l'information d'après laquelle les Bédouins auraient pillé, dans le voisinage de Djeddah, cinq vaisseaux et auraient blessé plusieurs hommes d'équipage, est dénuée de tout fondement.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

LE TIR FÉDÉRAL

Winterthour, 28 juillet.

Le tir fédéral a été ouvert officiellement aujourd'hui, par un temps superbe et en présence d'une foule considérable. A neuf heures, un cortège qui comptait 84 bannières, 100 sociétés et 5,000 participants a parcouru les rues.

Les chemins de fer ont amené ce matin 25,000 personnes.

Sur la place de fête, a lieu la remise de la bannière fédérale. M. le colonel Gallati, de Glaris, rappelle dans son discours les services rendus par Winterthour en ce qui concerne le développement du service militaire et développe la nécessité de la centralisation militaire. Il parle de la grande activité déployée par la ville de fête dans le domaine de l'industrie et du commerce. M. le colonel Geilinger reçoit la bannière au nom de Winterthour.

Le banquet de midi comptait 5,000 personnes ; il a été très animé. M. Hoffmann (Winterthour) souhaite aux assistants la bienvenue au nom de la ville de fête.

M. Thélin, président du comité central, remercie de l'accueil cordial fait à la bannière fédérale et à ceux qui l'ont accompagnée ; il insiste sur la nécessité d'une réorganisation militaire, mais en épargnant les cantons.

Dans l'après-midi, grande affluence à la cantine et au stand. A 3 heures, réception de la délégation soleuroise, dont la bannière est présentée par M. Diestchy, avocat, et reçue par M. Baumgartner.

Voici quelques-uns des premiers résultats : a) Armes particulières : 1, Luthy, Genève, 20 minutes. 2, Keller, Frauenfeld, 20. 3. Sillen, Amsterdam, 23. 4, Hausch, Lenzbourg, 23 minutes 40 secondes. 5, Dettinfer, Liestal, 24 minutes. 6, Hirschy Alcide, Neuchâtel, 25 minutes.

Soleure, 28 juillet.

Deux hommes qui se baignaient dans l'Aar se sont noyés près de Selzach. Un corps a été retrouvé.

Lucerne, 28 juillet.

Dans les élections de ballotage pour les conseils de paroisse, la liste conservatrice a passé par 822 voix contre 446.

Paris, 28 juillet.

M. Adolphe Chenevière, de Genève, le romancier bien connu, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Athènes, 28 juillet.

La Chambre a adopté le budget. Le roi est parti pour Aix-les-Bains.

Winterthour, 29 juillet.

Aux armes d'ordonnance, M. Richardet, de la Chaux-de-Fonds, a été classé sixième.

Le soir, à la cantine, grand concert par les chœurs d'hommes réunis et comptant 400 chanteurs. On a vendu hier 16,000 cartes de fête.

Paris, 29 juillet.

Hier, renouvellement de la moitié des Conseils généraux dans toute la France. Elections calmes ; les résultats connus ne paraissent pas devoir modifier la situation.

Londres, 29 juillet.

On télégraphie de Rio-de-Janeiro au *Daily Chronicle* que l'Angleterre aurait renoncé à occuper l'île brésilienne de la Trinidad.

Kiel, 29 juillet.

L'empereur arrivera ce soir à bord du Hohenzollern, et repartira à 10 h. 25 pour Potsdam.

Yokohama, 29 juillet.

Depuis le début du choléra, 9000 personnes ont été atteintes et 500 sont mortes.

— Un train rapatriait 400 soldats japonais se rendant de Hieroshima à Kobe pendant une violente tempête. Comme il longeait la mer, il fut coupé en deux par les vagues et l'un des tronçons fut précipité dans les flots où 140 personnes périrent.

AVIS TARDIFS

On demande pour l'Angleterre, comme seconde femme de chambre, une jeune fille, Suisse française, protestante, sachant très bien coudre. Inutile de se présenter sans les meilleures références. S'adresser à Mme Miley, pension Juvet, à La Côte-aux-Fées. 6864

PERDU

par une pauvre fille, montre en argent avec initiales F. B., chaînette munie de 2 épingles, depuis la maison Rheinhart, au Plan, jusqu'à la Côte. Prière de la remettre au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 6863c

Bourse de Genève, du 27 juillet 1895

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	726.—	3% fed.ch. def.	103.—
Jura-Simplon.	195.50	3½ fédéral 87.	—.—
Id. priv.	590.—	3% Gen. à lots	108.25
Id. bons	26.—	Jura-S., 3½%	514.—
N-E Suis. anc.	707.—	Franco-Suisse	495.—
St-Gothard . .	—.—	N.-E. Suis. 4%	521.50
Union-S. anc.	495.—	Lomb. anc. 3%	357.—
Banque fédér.	—.—	Mérid. ital. 3%	287.—
Union fin. gen.	650.—	Douan. ott. 5%	—.—
Parts de Sétif	155.—	Prior. ott. 4%	491.—
Alpines	—.—	Consol. ott. 4%	—.—

		Demandé	Offert
Changes à Genève	France.	100.10	100.16
	Italie.	94.75	95.75
	Londres.	25.27	25.32
	Allemagne. . .	123.65	123.80
	Vienne.	207.75	208.75

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 114.50 le kil.

Genève 27 juillet. Esc. Banq. du Com. 3 %

Bourse de Paris, du 27 juillet 1895
(Cours de clôture)

3% Français .	102.05	Bq. de Paris.	837.50
Italien 5% . .	88 10	Comptoir nat.	625.—
Russe 1891, 3%	92.40	Créd. lyonnais	832.50
Rus. Orien. 4%	67.55	Suez	3267.50
Egy. unif. 4%	—.—	Chem. Autrich.	905.—
Ext. Esp. 4%	65.81	Ch. Lombards	—.—
Portugais 3%	26.25	Ch. Méridion.	—.—
Turc 1% . . .	25.70	Ch. Nord-Esp.	83.75
Actions		Ch. Saragosse	123.75
Bq. de France	3600.—	Banq. ottom..	709.37
Crédit foncier	—.—	Rio-Tinto. . .	430.—

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie